

BM&A
11, rue de Laborde
75008 Paris

Grant Thornton
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Société par actions simplifiée au capital de
1 200 000 €
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes attachée à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

Société par actions simplifiée au capital de
2 271 184 €
Inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris, Ile-de-France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles et du Centre

PARROT

SOCIETE ANONYME

**174, QUAI DE JEMMAPES
75010 PARIS**

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE
L'ARTICLE L 225-115-4° DU CODE DE COMMERCE RELATIF AU
MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX
PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES
DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 225-115 4° DU CODE DE COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL
DES REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'assemblée générale de la société Parrot,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président du Conseil d'Administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 376 438 € avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2026

Les commissaires aux comptes

BM&A

Grant Thornton
Membre français de
Grant Thornton International

Céline Claro

Solange Aiache

Céline Claro
Associée

Solange Aiache
Associée

Parrot®

Le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées (Article L225-115) pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élève à 376 438 euros.

Fait à Paris,
Le 18 mars 2026

M. Henri Seydoux
Président du Conseil d'Administration

DocuSigned by:

D9F27B21A5B8422...